

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 149 (2004)
Heft: 5

Rubrik: Nouvelles brèves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTRANGER

« L'après-guerre » en Irak

Les « Stryker »

Les critiques concernant la protection offerte par le nouveau véhicule de combat d'infanterie *Stryker* apparaissent fondées, vu les dispositions prises en urgence par les Américains afin de le renforcer. Le blindé a notamment été entouré de grilles d'aciers destinées à faire détonner les roquettes de *RPG-7*, avant qu'elles ne touchent et, éventuellement, perforent le blindage de l'engin. Un premier *Stryker* a été détruit le 14 décembre dans le nord de l'Irak par un engin explosif dissimulé sur le bas côté de la route. Le véhicule, appartenant au 14^e régiment de cavalerie, aurait été entièrement détruit après que l'incendie se soit propagé au bloc moteur. Le coût d'un *Stryker* dépasse les deux millions de dollars. (*TTU Europe*, 18 décembre 2003)

Le 29 mars 2004 près de Mossoul, un *Stryker* américain a été touché par une roquette de *RPG-7* qui a embrasé les réservoirs du véhicule, ce qui a ravivé d'autant plus les débats sur les faiblesses de la protection de ce véhicule, pourtant « encaissé ». (*TTU Europe*, 7 avril 2004)

Prolifération des privés en Irak

Alors que les Etats-Unis ont commencé la relève de leurs troupes en Irak, certains militaires américains, en fin de mission dans ce pays, se montrent intéressés par des offres d'emplois en Irak de sociétés de sécurité privées. Principale motivation pour ce type d'emplois : des salaires pouvant dépasser plusieurs fois les soldes militaires. Près de 10 000 hommes, Américains, Britanniques, Sud-Africains ou ressortissants de divers pays asiatiques appartenant aux diverses sociétés militaires privées (SMP), sont actuellement présents en Irak, soit l'équivalent de l'ensemble du contingent britan-

nique. La principale mission de ces sociétés est la protection de « VIP », comme celle du gouverneur provisoire, Paul Bremer, confiée à une société britannique – dont les 150 hommes assurent également la protection rapprochée des vingt-cinq membres du Conseil de gouvernement irakien. Cette société serait également en charge de la sécurisation de l'aéroport de Bagdad et de certains sites pétroliers du pays. Toutes ces SMP recrutent d'anciens membres des forces spéciales et divers spécialistes de l'armée américaine (ingénieurs du génie, spécialistes des transmissions, etc.). Certains experts de la défense américaine affichent leur inquiétude face à cette stratégie de recrutement du secteur privé, qui entraîne le départ de l'armée de cadres et techniciens expérimentés, alléchés par des salaires supérieurs. (*TTU Europe*, 19 février 2004)

De nouveaux mouvements radicaux au Kosovo

Depuis l'été 2003, on assiste à un retour en force de groupes armés jusqu'alors inconnus au Kosovo. Alors que des négociations s'ouvrent entre Belgrade et Pristina sur l'avenir de la province, la multiplication des incidents armés inquiète les responsables de la KFOR. Un nouveau mouvement de guérilla albanais est apparu dans le sud de la Serbie : l'*Armata Kombetare Shqiptarve* (AKS) est plus particulièrement présente dans la région de Presevo. Le fonds de commerce de l'AKS repose avant tout sur la désillusion des 70 000 Albanais de la région :



Un *Stryker*.

les dispositions du processus de paix ne sont toujours pas appliquées, alors que l'objectif d'un Kosovo indépendant s'éloigne à grand pas. Même si l'AKS compte tout au plus deux cents combattants véritablement actifs, elle dispose de nombreux relais dans la région. Si le discours est très axé sur des revendications nationalistes, des chefs mafieux marginalisés depuis les accords de paix, y compris en Macédoine, pensent tenir avec l'AKS l'occasion de revenir dans l'arène politique. (TTU Europe, 9 octobre 2003)

Etats-Unis: un obus de reconnaissance

L'Institut de recherche et développement de Géorgie a développé un « obus de reconnaissance » à moins de 1200 dollars l'unité. Pesant moins de 1 kg, il peut être tiré par des lance-mines de 81 mm et s'élève à 600 mètres, altitude où un parachute est déployé pour ralentir sa chute. Sa caméra prend quatre à cinq clichés qui permettent d'identifier des objectifs à plus de 5000 mètres et les images sont transmises avant que l'obus ne s'autodétruisse. Le système fait l'objet d'un programme financé par l'Office of Naval Research. Un premier essai concluant a été effectué et on est actuellement en train de mettre au point un lanceur à gaz comprimé. En outre, dans la mesure où le projet serait pérennisé, il est envisagé de miniaturiser suffisamment la munition pour la tirer avec un lance-mines de 60 mm, voire un lance-grenades de 40 mm. Ce système devrait pouvoir retransmettre des images jusqu'à 60 kilomètres de distance. (TTU Europe, 23 octobre 2003)

«Rapsodie», successeur des «RASIT» et «RATAC»

Le radar de surveillance terrestre *Rapsodie*, arrive aujourd'hui en fin de définition. Ce système qui remplira des missions à la fois de surveillance et de renseignement, remplacera à partir de 2008 deux systèmes radar actuellement en service en France, le *RATAC* et le *RASIT*, qui est un radar de surveillance du sol et de correction de tirs d'artillerie à moyenne portée. Ce radar a une portée de 30 km pour les véhicules légers, 40 km pour les véhicules lourds, 28 km pour les avions légers et les hélicoptères et 21 km pour les obus de 155 mm.

Rapsodie, composé d'un module radar (de 2 à 6 radars sur VAB) et d'un autre de commandement (2 véhicules PC afin d'assurer la permanence sur zone), permettra la détection de cible, même très près du sol, dans un environnement complexe. Capable de suivre plusieurs objectifs en même temps, il permettra une distinction fine, entre hélicoptère et drone par exemple, tout en se déplaçant au rythme de la manœuvre. Il sera particulièrement précieux pour l'artillerie, en offrant une aide à l'acquisition et aux traitements d'objectifs, tout en suivant le résultat du tir. Participant à la numérisation du champ de bataille, il sera connecté à *Atlas* et au *SIR*. (TTU Europe, 30 octobre 2003)

Livraison du radar «Cobra»

Au début 2004, les premiers exemplaires du radar de contre-batterie *Cobra* ont été remis à la STAT. Programme trinational (Al-

lemagne, Royaume-Uni et France) lancé au milieu des années 1990, le système *Cobra* permet une détection avancée de projectiles, tout en pouvant déterminer à la fois le point de départ du tir afin d'organiser un tir de contre-batteries ainsi que la prédiction du point d'impact. Offrant des capacités encore inexistantes aujourd'hui (prévu pour des combats de hautes intensités), il prend place dans la numérisation du champ de bataille en s'intégrant au réseau *Atlas*, au sein duquel une boucle courte est mise en place avec les unités LRM, afin d'organiser un tir inopiné très rapidement. Installé sur les véhicules *TRM 10000*, deux opérateurs sont nécessaires pour sa mise en oeuvre. Son rayon d'action s'étend à une quarantaine de kilomètres. Réalisé par le consortium Euro Arts (Thales pour l'antenne active et le traitement du signal, EADS pour l'intégration, le récepteur et le traitement de données ainsi que Lockheed), 29 unités ont été commandées au total. En France, l'arrivée dans les forces est prévue pour la mi-2004. (TTU Europe, 6 novembre 2003)

SUISSE

Détournement de sentiments

Prendre congé dignement d'Armée 95, même si ce fut une réforme ratée, était une idée louable. Ce rite de passage revêtit des formes diverses avant de se terminer en feu d'artifice le 16 décembre à la patinoire de Berne. Quatre mille militaires, un millier d'invités et cinq mille civils (ayant déboursé deux thunes) assistèrent à ce spectacle qui mar-

qua du même coup la naissance d'Armée XXI. Encensé par les uns, critiqué, voire descendu en flammes par les autres, ce «show» concocté par le Département de la défense et la TV suisse était devisé à 1,2 million de francs. Dont 800 000 francs fournis par des sponsors.

Qui étaient-ils? Malgré la dis-création entourant l'opération, la vérité a fini par transpirer. Le principal pourvoyeur de fonds était en fait le Don national suisse (DNS). Pour ceux qui l'ignore-raient, cette fondation, née en 1918, a pour but d'améliorer le bien-être matériel et moral des militaires suisses et de leur famille. Tout particulièrement dans les cas de maladie ou de décès en service. Grâce à une fortune esti-mée à près de cent millions, le DNS vient en aide, par le biais du service social de l'armée, à des milliers de recrues et de sol-dats confrontés à des difficultés matérielles. Il soutient aussi des publications militaires comme *Notre armée de milice*. A égale-ment offert aux recrues l'entrée à l'Expo nationale.

En allongeant 600 000 francs au «super-show» militaire de Berne, le comité du DNS a fait fausse route. Malgré les précau-tions juridiques dont il s'est en-touré, il s'est rendu coupable d'un «détournement de senti-ments» vis-à-vis des milliers de petits donateurs, qui ont alimenté un fonds qu'ils pensaient destiné aux militaires nécessiteux et à leurs proches.

Lorsqu'on sait que l'organisa-teur de ce spectacle à deux thunes siégeait également au co-mité du DNS, on n'en est qu'à moitié surpris. On ne l'est plus

du tout quand on découvre que l'organe de contrôle en est le Dé-partement de la défense.

Bernard Debétaz,
Terre & Nature

Un inventaire des fonds militaires

Les personnes intéressées par l'histoire militaire suisse dispo-sent d'un nouvel outil qui facilite-ra leurs recherches. Les Archives fédérales viennent de publier, en deux volumes couvrant la pério-de de 1848 à 2000, un inven-taire des fonds concernés. Ce guide détaillé des sources archi-vistiques et des bibliothèques mi-litaires du pays a pour but de donner une impulsion à la re-cherche historique sur l'armée suisse. Le premier volume com-prend les fonds militaires des ar-chives cantonales et une liste de toutes les archives militaires pri-vées se trouvant dans les ar-chives et les bibliothèques de Suisse. Le second comprend les fonds militaires des Archives fé-dérales, une liste des sources mi-litaires suisses dans les archives des pays étrangers et un aperçu des bibliothèques militaires histo-riques suisses. Cet inventaire a été réalisé par les Archives de l'armée et les Archives fédérales (www.military-archives.org)

Taxe d'exemption du service militaire

Les citoyens suisses qui n'ac-complissent pas ou n'accomplis-sent qu'en partie leurs obliga-tions de servir sous forme de ser-vice personnel (service militaire ou service civil) doivent fournir une compensation financière. C'est le principe de la loi fédéra-

le sur la taxe d'exemption de l'obligation de servir. En 2004, le taux de la taxe d'exemption sera élevé d'un point. Il passera de 2 à 3% du revenu im-po-sable. Une somme minimum de 200 francs sera perçue. Cette augmentation se fonde sur l'éga-lité de traitement: avec l'Armée XXI, les militaires devront effec-tuer plus ou moins le même nombre de jours de service que dans l'Armée 95, mais dans un temps nettement plus court, soit entre 20 et 30 ans. Cela entraî-nera une diminution de la durée d'assujettissement à la taxe d'exemption pour les soldats et les sous-officiers de l'armée. En effet, ces catégories de militaires seront désormais libérées à 30 ans.

Chaque jour de service ac-compli entraîne une diminution de la taxe d'exemption. Jus-qu'ici, cette diminution était de 10%. A l'avenir, elle ne sera plus que de 4% par jour de ser-vice. Cette modification obéit aussi au principe de l'égalité de traitement. Chaque militaire doit accomplir au moins 260 jours de service sur une durée de onze ans, ce qui représente envi-ron 25 jours par an, d'où une di-minution de la taxe de 4% par jour.

La révision de la loi débouche-ra également sur un alignement des procédures de taxation et de perception sur les procédures ap-plicables à l'impôt fédéral direct et aux impôts cantonaux. Cette adaptation a été rendue néces-saire par l'adoption en 2003, par tous les cantons, de la taxa-tion annuelle avec imposition sur la base du revenu acquis pour ces deux types d'impôts.

Le blindé multi-usage « Duro »

Alors que le marché des chars est en régression, sinon stagnant, presque partout dans le monde, celui des blindés légers offre encore des opportunités. Celles-ci concernent surtout le secteur des engins à roues. Ce type de véhicules paraît en effet le mieux adapté à des opérations de projection, car il allie la vitesse à la mobilité, avec notamment sa capacité d'aérotransport.

Deux conceptions s'affrontent depuis toujours sur ce marché des blindés à roues. D'une part, des engins conçus spécialement pour opérer en première ligne en coopération avec les chars et, d'autre part, des matériels résultant de l'adaptation d'une carrosserie blindée sur un châssis de camion. Les premiers peuvent être assimilés à des blindés chenillés sur lesquels les chenilles sont remplacées par des roues. Ils sont par principe bien protégés, y compris en dessous de la caisse, et sont rapides sur route. L'exemple-type est représenté par les véhicules conçus par la Société de constructions mécaniques Panhard et Levassor, tel le *VBL*. Les seconds sont aussi rapides sur route, mais en général moins bien protégés, notamment sous le châssis, mais leur grand avantage est d'être moins coûteux. Ils sont utilisés en deuxième ligne ou à l'arrière pour des missions de sécurité ou de police. L'exemple-type concerne les nombreux modèles de blindés montés sur le châssis de Land Rover, tel le *Hotspur Hussar* britannique. Le marché de ces camions blindés est plus ouvert que celui



des précédents, car beaucoup de pays ont plus à craindre des troubles intérieurs que des conflits ouverts avec leurs voisins. En outre, les budgets de défense obligent à limiter les coûts. Enfin, de nombreux blindés spécialisés n'ont pas forcément besoin d'une protection maximale.

Toutes ces considérations s'appliquent au blindé multi-usage *Duro 3*. Le *Duro* est d'abord un camion conçu par l'entreprise suisse Bucher-Guyer AG. Il a été construit jusqu'ici à plus de 3000 exemplaires en différentes versions 4 x 4 ou 6 x 6 pour l'armée suisse et des armées étrangères. La production et la vente des *Duro* ont été reprises par le Suisse Mowag Motor-Wagenfabrik AG, lui-même racheté par l'américain General Motors Defense. Bucher-Guyer avait passé des accords avec deux constructeurs pour développer des versions blindées du *Duro*. Ces partenaires qui ont utilisé la version 6 x 6 sont l'américain O-Gara-Hess and Eisenhardt, en coopération avec Mowag et l'allemand Rheinmetall Landsysteme GmbH.

Le *Duro 3* est issu de ce second partenariat, qui réunit donc maintenant Mowag et Rheinmetall. C'est un 6 x 6 de 11,5 tonnes, offrant une charge utile de 2 tonnes. Il est équipé d'un moteur diesel, 6 cylindres, Euro 3 (pouvant être remplacé par un Euro 4), couplé à une transmission automatique à cinq vitesses. La carrosserie blindée peut offrir une protection balistique pouvant aller jusqu'au STANAG 4569 niveau 2 et EN 1522 niveau FB7 et une protection contre les mines STANAG 4569 niveau 1. Une protection NBC est proposée en option. L'armement prévu est une mitrailleuse de 7,62 mm. Un lance-grenades de 40 mm ou une mitrailleuse de 12,7 mm peut être installé. Ce véhicule est aérotransportable en C-130 et C-160. L'habitacle arrière peut être changé en fonction des missions qui sont en principe très diverses, telles que le transport de personnel (12 hommes) et l'ambulance. Le *Duro 3* est proposé à l'armée allemande et aussi à l'exportation. (Pierre Touzin, *Raids*, janvier 2004)